

Payerne



En plus des entraînements d'hiver le lundi soir, des vols nocturnes de F/A-18 auront désormais lieu le mercredi. KEYSTONE

Les Broyards fâchés par la double ration de vols de nuit

L'armée a annoncé, durant les Fêtes, sa volonté d'organiser des entraînements nocturnes de F/A-18 le lundi et le mercredi

Sébastien Galliker

«C'est pour cette raison qu'à partir de 2019, l'équipage en alerte pourra effectuer des vols d'entraînement les lundis (intégrés aux entraînements des vols de nuit hebdomadaires en hiver) et en plus les mercredis soir.» Cette conclusion d'un communiqué de presse de l'armée suisse, diffusé le 27 décembre dernier, fait tiquer l'Association pour la sauvegarde des intérêts des communes riveraines de l'aérodrome de Payerne (ASIC). Réuni d'urgence mardi matin, son comité a écrit dans la foulée au DDPS pour lui faire part de son courroux au sujet de cette nouveauté, glissée en fin d'une communication sur la nouvelle étape dans le projet de service de police aérienne 24.

Les représentants des villages et communes voisines des lieux pointent notamment un non-respect du règlement d'exploitation de l'aéro-

drome militaire de Payerne, mis à l'enquête en 2011 et entré en fonction en 2016. «Il précise que les vols de nuit et crépusculaires avec avions de combat à réaction sont prévus les lundis d'octobre à mars de 18 h à 22 h, avec un dernier décollage à 21 h 15 et un jour de réserve le mardi», s'énervent Cédric Péclard, député fribourgeois indépendant, syndic de la commune des Montets et président de l'ASIC.

Diverses exceptions

Bien entendu, le document régissant l'utilisation militaire de la base aérienne prévoit des exceptions. «Il s'agirait alors d'engagement de police aérienne, de sûreté comme lors du WEF de Davos par exemple ou encore d'aide en cas de catastrophe, mais en aucun cas pour de simples entraînements. D'ailleurs, nous contrôlons régulièrement l'utilité des vols en dehors du cadre défini», tonne le responsable.

Du côté de l'armée, on s'appuie sur l'article 2.2 du règlement, lequel mentionne que «le commandant de la base aérienne peut autoriser, de cas en cas, d'autres vols nécessaires aux besoins opérationnels de la Confédération». Ces vols doivent alors être dûment motivés. «Il ne s'agit pas de vague d'entraînements comme ceux du lundi soir, mais de vols isolés, uniquement pour l'équi-

page de la police aérienne, et pour autant que les pilotes en aient besoin», précise Delphine Allemand, porte-parole de l'armée.

Le mercredi, ce sont donc au maximum deux F/A-18 qui décolleraient pour un entraînement au vol de nuit, pas au-delà de 22 h pour un total de 100 entraînements supplémentaires sur l'année civile, dans le pire des cas. «L'armée suisse est consciente des dérangements pour les riverains, c'est pourquoi les deux vols du mercredi seront limités», ajoute Delphine Allemand.

Dans les faits, deux équipes assurent la surveillance du ciel chaque semaine, du samedi soir au mercredi midi, puis l'inverse, 365 jours par an, de 6 h à 22 h. «Avec ces vols isolés, les pilotes qui prennent leur fonction le mercredi midi sans entraînement récent de nuit ont la possibilité de décoller une fois», détaille la fonctionnaire fédérale. Un décollage pourrait-il alors avoir lieu un vendredi? «Ce n'est pas prévu.»

À l'heure où les Forces aériennes souhaitent se doter d'un nouvel avion de combat, l'ASIC regrette aussi la manière de communiquer de la grande muette. «Ni notre association ni le groupe de concertation de la base, qui réunit davantage d'intervenants, n'ont été informés de cette décision lâchée le 27 dé-

cembre pour une mise en vigueur début janvier. Ce n'est pas en procédant de la sorte que l'armée va convaincre la population», ajoute le député. «Malheureusement, il est vrai que ce chiffre de 100 vols supplémentaires n'avait jamais été communiqué aux autorités, ce que nous regrettons», confesse la chargée de communication.

Dans la région, il se murmure que l'armée pourrait ajouter ces vols pour occuper le nombreux personnel nécessaire pour le piquet, dont les missions extraordinaires restent faibles (16 interventions en *hot missions* et 245 contrôles d'aéronefs en *live missions* courant 2018 contre 36 et 292 en 2017). «Les journées sont parfois plus longues qu'avant, mais Payerne réalise aussi davantage de services et d'entretien, donc je doute que ces vols soient prévus pour occuper du personnel», glisse un connaisseur du système mis en place. Delphine Allemand s'inscrit en faux: «Les engagements n'auront lieu que s'il y a un véritable besoin du pilote.»

Les F/A-18 de l'armée décolleront-ils ce mercredi soir de Payerne? «Ce serait de la provocation», s'étrangle Cédric Péclard. Du côté des Forces aériennes, on confirme qu'un vol est planifié, aucun entraînement n'ayant eu lieu durant les Fêtes.

Le PDC présente son seul député au Conseil d'État

Scrutin

Axel Marion défendra les couleurs du centre lors de l'élection complémentaire

La liste des candidats à la succession de Pierre-Yves Maillard s'étoffe. Mardi, le PDC a lancé la candidature du Lausannois Axel Marion (40 ans) pour l'élection complémentaire au Conseil d'État. Jeudi soir, l'UDC choisira entre Pascal Dessauges et Philippe Jobin pour partir en campagne. La gauche radicale a déjà désigné deux candidats: Anaïs Timofte et Jean-Michel Dolivo. Et au PS, il reviendra à Rebecca Ruiz de défendre le siège.

Le PDC, lui, ne pèse pas lourd au niveau vaudois. Axel Marion est d'ailleurs son seul député au Grand Conseil. Mais le parti estime que le centre a un rôle à jouer pour créer du consensus. «Le départ de Pierre-Yves Maillard offre une opportunité au PDC pour faire valoir sa vision de l'équilibre politique en terre vaudoise», avance le coprésident, Gérald Cretegnny. Les démocrates-chrétiens verraient bien une «nouvelle formule magique» composée de trois conseillers d'État de gauche, trois de droite et un du centre.

Le candidat du PDC devrait recevoir le soutien de ses alliés d'ici à la fin du mois, à savoir Vaud Libre, le PBD et l'UDF. Plus à droite, les libéraux-radicaux seraient bien inspirés de se poser des questions quant à leur stratégie, selon Axel Marion. «À trois reprises l'UDC n'a pas réussi à faire élire ses candidats dans une élection à la majoritaire.» Et le centriste ne voit pas pourquoi il en irait autrement cette fois. «Alors, le PLR veut-il à nouveau offrir un siège en or au Parti socialiste, où est-il prêt à saisir l'oppo-

tunité de créer une nouvelle composition pour le Conseil d'État?»

Au passage, le député PDC rappelle qu'il a, certes, une sensibilité de «chrétien-social», mais qu'il est aussi au diapason avec le centre droit sur les questions de fiscalité, de sécurité publique ou encore le soutien aux entreprises. Pour cette campagne électorale, son parti va axer son programme sur le pouvoir d'achat des ménages, principalement des classes moyennes.

«Je pense qu'une partie du peuple vaudois est composée de centristes qui s'ignorent»

Isabelle Tasset Vacheyrou
Coprésidente du PDC Vaud

Axel Marion siège au Conseil communal de Lausanne depuis 2007. Avec une interruption entre 2011 et 2016. Il est entré au Grand Conseil en 2012. L'élu PDC s'est fait un nom dans le giron politique de la capitale vaudoise, mais sa notoriété paraît plus faible au niveau de la circonscription du canton. «Je suis un Lausannois qui aime sortir de Lausanne», assure celui qui dit apprécier les périodes électorales. «Je me réjouis d'aller sur le terrain à la rencontre des gens.»

Dans son rôle de coprésidente du parti, Isabelle Tasset Vacheyrou veut croire au potentiel électoral du PDC. «Je pense qu'une partie du peuple vaudois est composée de centristes qui s'ignorent.» On verra s'ils se réveillent le 17 mars prochain, date du premier tour de l'élection. **R.B.**



Le Lausannois Axel Marion est candidat à la succession de Pierre-Yves Maillard au Conseil l'État. KEYSTONE/JEAN-CHRISTOPHE BOTT

Grand Conseil

La prison bon marché s'est déglinguée en quatre ans

Sécurité

Coup de gueule des députés, qui ont voté un crédit de 4,3 millions pour moderniser La Colonie fermée, construite récemment

Les septante-quatre portes de la prison La Colonie fermée - construite en 2014 - doivent déjà être changées. Et ce n'est qu'une partie des travaux urgents, totalisant 4,3 millions de francs, qu'il faut réaliser dans ce bâtiment des Établissements de la plaine de l'Orbe (EPO). Chargés d'avaliser cette dépense publique mardi, les députés de tous bords se sont exécutés, non sans donner de la voix.

Certains problèmes relèvent de la malfaçon, comme le manque d'étanchéité des douches,

par exemple. Ils seront intégralement à charge de l'entreprise générale qui a mené le chantier, Losinger Marazzi.

Après négociations, celle-ci va aussi contribuer à hauteur de 450 000 fr. aux travaux de «correction et d'amélioration». Notamment le changement des fameuses portes et de leur cadre, qui n'ont pas résisté à l'usage brutal auquel ils étaient prédestinés. Personne n'a toutefois imaginé que ces portes seraient aussi malmenées. «Elles ont été fixées au mur comme s'il s'agissait d'une porte d'appartement, au lieu d'être scellées avec des barres métalliques», a relevé le Vert Jean-Marc Nicolet. Sur ce plan, les députés ont critiqué la course aux économies. «Encore une fois, le bon marché coûte cher...»

Car La Colonie fermée, en effet, n'a pas coûté bien cher. Un peu

plus de 23 millions de francs pour 80 nouvelles places de détention. Le rapport de commission se livre ainsi à un comparatif: la place a coûté 293 000 francs à La Colonie fermée, 819 000 francs à l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Palézieux et 525 000 francs à la prison de Bellechasse (FR). «Il y a peut-être aussi eu des erreurs de construction en raison de la pression du temps», a supposé le rapporteur de la commission, le Vert libéral Régis Courdesse.

L'UDC Yvan Pahud a dénoncé la «légèreté dans la planification» de ce chantier, tandis que son collègue agrarien Jean-Luc Chollet a enfoncé le clou: «On ne peut pas dire qu'on ne savait pas: la prison pour mineurs de Palézieux a connu les mêmes défauts de jeunesse. Pourtant, Vaud n'est pas le seul canton à construire des prisons. Il y a bien

des normes à respecter sur la résistance du mobilier. Il n'y a pas de quoi être fier.»

Le socialiste Claude Schwab a prêché pour une meilleure collaboration entre le Service des immeubles et du patrimoine et le Service pénitentiaire, qui ne dépendent pas du même département. Même si l'ex-directeur des EPO a été associé au projet, le timing serré aurait empêché une plus large consultation des «gens du terrain», selon le rapport. Les deux entités administratives se sont d'ores et déjà mises à élaborer des «plans types» pour les portes, fenêtres, sanitaires, etc.

Plusieurs modifications dans les équipements sont par ailleurs nécessaires car les standards de prise en charge des détenus ont évolué depuis 2012, année où fut conçu le programme du bâtiment. **V.M.A.**

En bref

Remplacement Deux députés assermentés

Le syndic de Baulmes, Julien Cuérel, et le président du Conseil communal d'Épalinges, Yann Glayre, ont été assermentés devant le Grand Conseil. Tous deux UDC, ils remplacent des coreligionnaires qui ont démissionné: Pierre Guignard et Philippe Krieg. **V.M.A.**

Environnement Un Plan lumières contre la pollution

Afin de lutter contre la pollution lumineuse nocturne, nuisible pour la faune et la flore, et permettre aux Vaudois de «voir à nouveau la Voie lactée», le socia-

liste Alexandre Rydlo a déposé un postulat demandant au gouvernement d'étudier l'opportunité d'élaborer un Plan lumières. Document qui permettrait notamment de cartographier la pollution lumineuse nocturne, «identifier des zones naturelles critiques méritant protection», sensibiliser les Communes à cette problématique, etc. **V.M.A.**

Investissement Dépense cruciale pour le fisc

Les députés ont voté à l'unanimité un crédit d'investissement de près de 8 millions de francs pour poursuivre la modernisation des outils informatiques de la Direction générale de la fiscalité. **V.M.A.**